



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 23 mars 2021

- Aménagement du territoire -

Carole Delga : « Région et communes rurales main dans la main pour défendre la République des Territoires »

Lundi 22 mars, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a rencontré les 9 représentants départementaux des Maires Ruraux de France en Occitanie dont le président Jean-Jacques Marty, Maire de Saint-Ferriol dans l'Aude. Ce rendez-vous fût l'occasion d'évoquer leur nouvelle organisation régionale ainsi que différents dossiers au cœur de la relation partenariale entre la Région et les communes rurales, tels que les contrats territoriaux ou encore les aides régionales dédiées à ces territoires.

« Je me joins aujourd'hui aux maires ruraux pour défendre les intérêts de leurs habitants et construire ensemble la République des Territoires que je défends et porte depuis que je suis à la tête de cette région. Être à l'écoute des spécificités de chaque bassin de vie permet à la Région d'élaborer des politiques publiques sur-mesure tout en étant attentive au rééquilibrage territorial. Cette volonté d'action partenariale et concertée s'inscrit dans la construction d'un nouveau modèle de développement conciliant emplois et écologie. Elle est notamment à l'œuvre au travers de nos instances de co-construction que sont l'Assemblée des territoires ou le Parlement de la Montagne. Nos campagnes, nos montagnes, ne doivent jamais être laissées de côté car elles sont constitutives de la richesse de notre région.

L'accès à des services publics de proximité est un droit fondamental de l'égalité républicaine pour laquelle je me bats. C'est le cœur de nos politiques contractuelles, et je pense notamment aux contrats bourgs-centres, qui visent à identifier collectivement les besoins de ces communes pour y répondre de manière pragmatique en matière de commerces de proximité, de maisons de santé ou encore d'équipements culturels et sportifs.

La crise que nous traversons a démontré la pertinence d'une action publique locale, et la capacité des élus locaux à répondre au plus près des besoins des territoires et des attentes des citoyens. Les élus locaux ont souvent la solution ! Il s'agit aujourd'hui de leur donner pleinement les moyens d'agir, avec une décentralisation plus aboutie » a déclaré Carole Delga.

Plusieurs sujets d'actualité déterminant pour l'avenir de la ruralité, ont par ailleurs, été évoqués. Concernant la mise en œuvre de la loi LOM (Loi d'orientation des mobilités), les présidents des maires ruraux d'Occitanie ont assuré vouloir continuer à travailler en partenariat avec la Région, bénéficiant ainsi de son ingénierie et expertise en matière de mobilité. Cette rencontre fût aussi l'occasion d'aborder la nécessaire simplification de certains dossiers administratifs notamment lorsqu'il s'agit de mobiliser des financements (exemple des fonds européens). Les maires ruraux ont fait part de leur inquiétude avec la mise en place par l'Etat des CRTE (contrats territoriaux) avec un risque de complexité accrue et d'oubli des petites communes. Carole Delga leur a fait part de la volonté d'harmoniser les Contrats de l'Etat et de la Région, en relation avec les départements, pour simplifier leurs démarches. Elle a rassuré ses interlocuteurs en leur garantissant la possibilité maintenue d'un contact direct avec les élus de la Région ainsi qu'un appui en proximité au travers des 16 Maisons de ma Région. Enfin, les représentants des maires ruraux ont exposé les difficultés d'installation et d'accès au foncier des nouveaux agriculteurs. Avec la mise en place de la « Foncière agricole d'Occitanie » la présidente a rappelé la possibilité pour les exploitants qui s'installeront de louer des terres agricoles appartenant à la Foncière, à laquelle participe la Région au travers de la SEM ARAC (Société d'économie Mixte, Agence Régionale d'Aménagement et de Construction), pour un loyer modéré sur les premières années afin qu'ils puissent démarrer leur activité, et à terme l'opportunité de rachat (déduction faite d'une partie d'épargne prélevée sur les loyers). En conclusion, Carole Delga a invité les représentants des maires ruraux d'Occitanie à venir participer aux travaux de l'Assemblée des territoires le 3 mai prochain.

+ d'infos : <https://www.laregion.fr/La-Region-aux-cotes-des-territoires>

Contact presse :

Lisa Mazieres : lisa.mazieres@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 54 71 / Port. : 06 31 97 23 05
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)